0352686E

ACADEMIE DE RENNES

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI

ESPLANADE ANITA CONTI

35174 BRUZ CEDEX

Tel: 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet: Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 43 Année scolaire : 2018-2019 Nombre de membres du CA : 29

Quorum: 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 17/06/2019 Réuni le : 27/06/2019

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Rennes , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes " (sortie).

L'animation pédagogique (les spectacles "Qui va garder les enfants" de Nicolas Bonneau et "midi nous le dira" de Joséphine Chaffin) est facultative, elle concerne des élèves de 1ère,

- elle se déroulera le 16 octobre 2019 et le 8 novembre 2019,
- la participation financière volontaire des familles est de 13,00 € (2 X 6,50 €).

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 16

 Pour :
 16

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0



ANIMATION PÉDAGOGIQUE 2019-2020

de l'animation : Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes

I Description de l'animation

I Description de l'animation					
Professeur(s) organisateur(s) :	Anne Siou- Sandrine Lecoustre-Françoise Guerchais				
Date(s) et horaire(s) :	Mercredi 16 octobre. 21H (durée 1h15) vendredi 8 novembre – 21h (durée 1h15)				
Lieu :	Théâtre de l'Aire libre				
Classe(s):	2 classes de première				
nombre d'élèves :	72				
Accompagnateurs :	Les enseignants organisateurs				
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :					
(pour un financement du conseil régional de	 □ Santé et qualité de vie, □ Égalité Fille-Garçon et lutte contre toutes les discriminations □ Développement durable et agenda 21, 	□ Ouverture des jeunes au monde, □ Éducation artistique et sensibilisation à l'art, à la culture et aux sciences et techniques			
Évaluation de l'action :	Le spectacle s'inscrit dans une thématique étudiée en EMC en classe de première. Le travail effectué en EMC sera évalué				

Il Proiet de budget

Dépenses		Recettes	
Participation des élèves	13,00 x 72 = 936,00	Participation des familles	936,00
Professeurs accompagnateurs	13,00 x 3 = 39,00	DGFL (Lycée)	39,00
TOTAL dépenses :	975,00	TOTAL recettes :	975,00
Coût par élève :	13,00 €		

Validation par le Conseil d'administration Le conseil d'administration autorise le conseil d'administration autorise le conseil d'administration autorise le conseil d'administration de la conseil d'administration autorise le conseil d'administration de la conseil d'administration autorise le conseil d'administration de la conseil d'administration d'administration de la conseil de la	chef d'établissement :		
 2) à accepter le principe et le verse voyage, 	ement des dons et organismes cité	s ci-dessus pour le	
3) à percevoir la participation des f4) à arrêter les modalités en cas de		ulation du voyage.	
III Bilan et exploitation de l'action			
IV Bilan financier (voir le service de Dépenses		Recettes	
BILAN:			
Déficit :	Excédent :		
V Éventuellement, remarques et con	nmentaires pour le conseil d'adn	ninistration	

Avis favorable du chef d'établissement du